

DÉPARTEMENT
CHARENTE-MARITIME
ARRONDISSEMENT
LA ROCHELLE
COMMUNE
SAINT-CHRISTOPHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION 2025-040
PORTANT CRÉATION DE POSTES NON
PERMANENTS ET MISE À JOUR DU TABLEAU
DES EMPLOIS

L'an deux mille vingt-cinq, deux juillet à dix-neuf heures et trente minutes, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, le Conseil municipal de la commune de Saint-Christophe, légalement convoqué, sous la présidence de Monsieur Philippe CHABRIER, Maire.

Conseillers en exercice			15
Quorum			8
Présents			11
M. CHABRIER	M. LAVALADE	Mme ZELMAR	
M. PAILLOU	Mme JONES	M. BESSON	
Mme GRENON	Mme SIMONNEAU	M. GAUTHIER	
Mme DILLERIN	Mme BOURG		
Absents ayant donné pouvoir			4
Mme GROS	pouvoir à	Mme JONES	
M. GERVAIS	pouvoir à	Mme ZELMAR	
M. PLANCHET	pouvoir à	M. CHABRIER	
M. BOURDEAU	pouvoir à	M. PAILLOU	
Suffrages exprimés			15
Public			0
Secrétaire de séance		Mme ZELMAR	
Auteur de l'acte		M. CHABRIER	
Convocation		26/06/2025	
Affichage de l'avis		26/06/2025	

Le Conseil municipal de la commune de Saint-Christophe, après délibération et vote au scrutin ordinaire à main levée, à l'unanimité des suffrages exprimés,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le tableau des emplois de la commune mis à jour par délibération du Conseil municipal du 16 avril 2025 ;

Considérant que les missions d'entretien des bâtiments et des espaces verts, de restauration et de services en milieu rural nécessitent le recrutement de plusieurs agents contractuels pour accroissement temporaire ou saisonnier d'activité ;

Le présent acte sera affiché, publié et notifié conformément à la réglementation en vigueur, ampliation sera adressée au représentant de l'État dans le département et au comptable public ; le Maire et ces derniers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent acte.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE			
Affiché et publié le	03	07	25
Transmis au C.L. le	03	07	25

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité signataire ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois suivant la certification de son caractère exécutoire.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Le Maire,

Philippe CHABRIER.

La Secrétaire de séance,

Nadine ZELMAR.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

D É C I D E

ARTICLE PREMIER

Du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026, les emplois suivants sont créés au tableau des emplois de la commune :

- Un emploi non permanent d'agent des services polyvalent en milieu rural à temps complet annualisé au cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux, au grade d'adjoint technique territorial ;
- Un emploi non permanent d'agent des services polyvalent en milieu rural à temps non complet annualisé au cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux, au grade d'adjoint technique territorial ;
- Un emploi non permanent d'agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural à temps complet au cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux, au grade d'adjoint technique territorial ;
- Un emploi non permanent d'agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant à temps non complet annualisé au cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux, au grade d'adjoint technique territorial.

ARTICLE 2

Ces emplois seront occupés par des agents contractuels recrutés à durée déterminée en application de l'article L.332-23 du Code Général de la Fonction Publique pour une durée maximale d'un an. Les rémunérations des agents seront calculées sur la base des échelles correspondant aux cadres d'emplois et aux grades respectifs des emplois créés.

ARTICLE 3

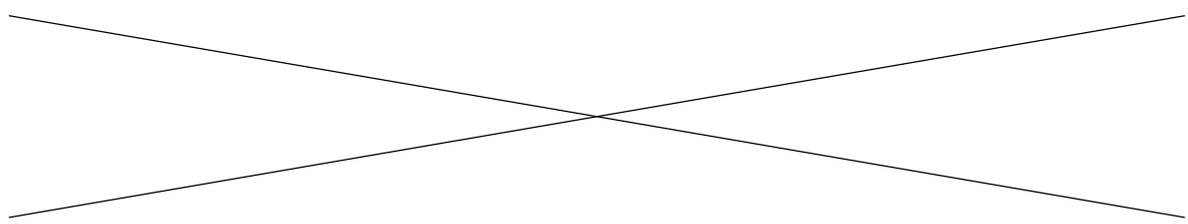
Le tableau des emplois de la collectivité, exposé en annexe A, est mis à jour en conséquence.

ARTICLE 4

Le Maire est autorisé à prendre toutes dispositions relatives au recrutement, à la nomination et à la rémunération des agents.

ARTICLE 5

Les crédits nécessaires aux rémunérations et aux charges des agents nommés sont inscrits au budget principal de la commune.



Le présent acte sera affiché, publié et notifié conformément à la réglementation en vigueur, ampliation sera adressée au représentant de l'État dans le département et au comptable public ; le Maire et ces derniers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent acte.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE			
Affiché et publié le	03	07	25
Transmis au C.L. le	03	07	25

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité signataire ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois suivant la certification de son caractère exécutoire.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme à l'original,
Le Maire, La Secrétaire de séance,
Philippe CHABRIER. Nadine ZELMAR.

ANNEXE A : TABLEAU DES EMPLOIS DE LA COLLECTIVITÉ MIS À JOUR AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2025

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS								
EMPLOI	DÉLIBÉRATION	CRÉATION	CA T.	GRADE	DURÉE	STATUT	DEPUIS LE	
<i>Filière Administrative</i>								
Secrétaire général de mairie	23/11/2022	01/01/2022	B	Rédacteur territorial	35	Pourvu	16/01/2023	
Secrétaire général de mairie	05/03/2025	01/09/2025	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	35	Vacant		
Assistant administratif polyvalent	20/04/2022	20/04/2022	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	32	Pourvu	01/06/2022	
<i>Filière Technique</i>								
Agent des services polyvalent en milieu rural	03/11/2014	01/01/2015	C	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	35	Pourvu	01/01/2015	
Agent des services polyvalent en milieu rural	21/07/2022	01/10/2022	C	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	31,14	Pourvu	01/10/2022	
Agent des services polyvalent en milieu rural	29/08/2024	01/01/2025	C	Adjoint technique territorial	35	Pourvu	01/01/2025	
Agent des services polyvalent en milieu rural	29/08/2024	01/01/2025	C	Adjoint technique territorial	9,42	Pourvu	01/01/2025	
Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural	22/05/2023	01/06/2023	C	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	35	Pourvu	01/06/2023	
Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural	16/04/2025	01/12/2025	C	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	35	Vacant		
Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural	12/05/2017	01/07/2017	C	Adjoint technique territorial	35	Pourvu	01/12/2017	
Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural	29/08/2024	01/01/2025	C	Adjoint technique territorial	35	Pourvu	01/05/2025	
Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	29/09/2022	01/01/2023	C	Adjoint technique territorial	35	Pourvu	01/01/2023	
Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	29/08/2024	01/01/2025	C	Adjoint technique territorial	29,93	Pourvu	01/01/2025	
TABLEAU DES EMPLOIS NON PERMANENTS								
EMPLOI	DÉLIBÉRATION	DÉBUT	FIN	CA T.	GRADE	DURÉE	STATUT	DEPUIS LE
<i>Filière Technique</i>								
Agent des services polyvalent en milieu rural	06/03/2024	01/09/2024	31/08/2025	€	Adjoint technique territorial	NC	Pourvu	01/02/2025
Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural	29/08/2024	01/09/2024	31/08/2025	€	Adjoint technique territorial	35	Vacant	01/05/2025
Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural	17/12/2024	01/01/2025	30/06/2025	€	Adjoint technique territorial	35	Pourvu	03/03/2025
Agent des services polyvalent en milieu rural	29/08/2024	01/09/2024	31/08/2025	€	Adjoint technique territorial	35	Vacant	01/01/2025
Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	29/08/2024	01/09/2024	31/08/2025	€	Adjoint technique territorial	NC	Vacant	01/01/2025
Agent des services polyvalent en milieu rural	02/07/2025	01/09/2025	31/08/2026	C	Adjoint technique territorial	35	Vacant	
Agent des services polyvalent en milieu rural	02/07/2025	01/09/2025	31/08/2026	C	Adjoint technique territorial	NC	Vacant	
Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural	02/07/2025	01/09/2025	31/08/2026	C	Adjoint technique territorial	35	Vacant	
Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	02/07/2025	01/09/2025	31/08/2026	C	Adjoint technique territorial	NC	Vacant	
TABLEAU DES EMPLOIS VACATAIRES								
EMPLOI	DÉLIBÉRATION	DÉBUT	FIN	STATUT		DEPUIS LE		
NÉANT								
TABLEAU DES EMPLOIS DE DROIT PRIVÉ								
EMPLOI	DÉLIBÉRATION	DÉBUT	FIN	DURÉE		STATUT		DEPUIS LE
NÉANT								

Le présent acte sera affiché, publié et notifié conformément à la réglementation en vigueur, ampliation sera adressée au représentant de l'État dans le département et au comptable public ; le Maire et ces derniers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent acte.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE			
Affiché et publié le	03	07	25
Transmis au C.L. le	03	07	25

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité signataire ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois suivant la certification de son caractère exécutoire.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,
 Pour extrait certifié conforme à l'original,
 Le Maire, La Secrétaire de séance,
 Philippe CHABRIER. Nadine ZELMAR.